

SOCIAL 2023-2024 Document à conserver

COTISATIONS :

Cotisation AAAG : nouveaux tarifs à/c du 1^{er} Janvier 2024 :

- Membres de droit carte blanche écriture bleue 20 €
- Associés de droit carte blanche écriture orange 16 €
- Parrainés carte blanche écriture verte 21 €

Amicalistes affiliés à l'AG2R :

La cotisation AAAG ci-dessus est à régler impérativement avant le 31 octobre 2023 sous peine de radiation, de notre part, à l'AG2R.

Amicalistes non affiliés à l'AG2R :

La cotisation AAAG ci-dessus est à régler avant la date de l'Assemblée Générale : 19 avril 2024.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de joindre, avec votre cotisation, une enveloppe timbrée, pour l'envoi de votre nouvelle carte.

Article 17 de nos statuts : « le Conseil d'Administration peut prononcer la radiation d'un membre de l'Association qui n'a pas acquitté sa cotisation depuis plus de 6 mois et néglige de le faire après 2 rappels ».

ORGANISMES DE GESTION DES RETRAITES :

Nouvelles adresses : Pour les personnels militaires, fonctionnaires et civils des Armées payés jusqu'à présent par la DRFIP de Bordeaux :

**Centre de Gestion des Retraites
DDFIP d'Indre et Loire (033)
CS 20226 – 37602 – Loches CEDEX**

Autres DRFIP que Bordeaux, consulter, en haut à gauche de votre bulletin de pension, l'adresse qui vous concerne.

Ces adresses sont à utiliser pour toutes demandes concernant la retraite y compris pour signaler un décès (demande de réversion).

RADIATION

SOCIAL 2023-2024 Document à conserver

COTISATIONS :

Cotisation AAAG : nouveaux tarifs à/c du 1^{er} Janvier 2024 :

- Membres de droit carte blanche écriture bleue 20 €
- Associés de droit carte blanche écriture orange 16 €
- Parrainés carte blanche écriture verte 21 €

Amicalistes affiliés à l'AG2R :

La cotisation AAAG ci-dessus est à régler impérativement avant le 31 octobre 2023 sous peine de radiation, de notre part, à l'AG2R.

Amicalistes non affiliés à l'AG2R :

La cotisation AAAG ci-dessus est à régler avant la date de l'Assemblée Générale : 19 avril 2024.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de joindre, avec votre cotisation, une enveloppe timbrée, pour l'envoi de votre nouvelle carte.

Article 17 de nos statuts : « le Conseil d'Administration peut prononcer la radiation d'un membre de l'Association qui n'a pas acquitté sa cotisation depuis plus de 6 mois et néglige de le faire après 2 rappels ».

ORGANISMES DE GESTION DES RETRAITES :

Nouvelles adresses : Pour les personnels militaires, fonctionnaires et civils des Armées payés jusqu'à présent par la DRFIP de Bordeaux :

**Centre de Gestion des Retraites
DDFIP d'Indre et Loire (033)
CS 20226 – 37602 – Loches CEDEX**

Autres DRFIP que Bordeaux, consulter, en haut à gauche de votre bulletin de pension, l'adresse qui vous concerne.

Ces adresses sont à utiliser pour toutes demandes concernant la retraite y compris pour signaler un décès (demande de réversion).

RADIATION

SOCIAL 2023-2024 Document à conserver

COTISATIONS :

Cotisation AAAG : nouveaux tarifs à/c du 1^{er} Janvier 2024 :

- Membres de droit carte blanche écriture bleue 20 €
- Associés de droit carte blanche écriture orange 16 €
- Parrainés carte blanche écriture verte 21 €

Amicalistes affiliés à l'AG2R :

La cotisation AAAG ci-dessus est à régler impérativement avant le 31 octobre 2023 sous peine de radiation, de notre part, à l'AG2R.

Amicalistes non affiliés à l'AG2R :

La cotisation AAAG ci-dessus est à régler avant la date de l'Assemblée Générale : 19 avril 2024.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de joindre, avec votre cotisation, une enveloppe timbrée, pour l'envoi de votre nouvelle carte.

Article 17 de nos statuts : « le Conseil d'Administration peut prononcer la radiation d'un membre de l'Association qui n'a pas acquitté sa cotisation depuis plus de 6 mois et néglige de le faire après 2 rappels ».

ORGANISMES DE GESTION DES RETRAITES :

Nouvelles adresses : Pour les personnels militaires, fonctionnaires et civils des Armées payés jusqu'à présent par la DRFIP de Bordeaux :

**Centre de Gestion des Retraites
DDFIP d'Indre et Loire (033)
CS 20226 – 37602 – Loches CEDEX**

Autres DRFIP que Bordeaux, consulter, en haut à gauche de votre bulletin de pension, l'adresse qui vous concerne.

Ces adresses sont à utiliser pour toutes demandes concernant la retraite y compris pour signaler un décès (demande de réversion).

RADIATION